

LES MARINS FRANÇAIS A QUÉBEC

Nous ne croyons pas commettre d'in-discrétion en livrant à nos lecteurs l'extrait suivant d'une lettre reçue par un de nos amis, d'un officier de l'avis de la *La Bourdonnais*. Les sentiments qui y sont exprimés trouveront un écho dans les cœurs de notre population canadienne :

..... Nous avons toujours présents à la mémoire les heureux jours que nous avons passés à Québec, dans cette ville si hospitalière et si française de cœur.

Ce sera, je dois vous le dire en toute vérité, un des souvenirs les plus vivaces de ma campagne sur les côtes d'Amérique, et lorsque je rentrerai en France, je n'aurai assez de mots pour rendre tous les sentiments qui m'inspirent pour cet excellent pays, qui est devenu le vôtre.

Après notre départ de Québec, qui s'est effectué le 28 août, nous avons, ainsi que le *La Galissonnière*, mouillé aux îles Kamouraska, sur le Saint-Laurent.

Le 29, nous reprenions notre route vers le large, et après quelques jours d'assez mauvais temps, car le vent du nord-est nous a un peu inquiétés, nous doublions l'île Saint-Paul et nous jetions l'ancre dans le petit port de Sidney, en l'île du Cap-Breton.

La règle une très-grande tranquillité, et malgré toute l'amabilité du vice-consul de France, M. Bourinot, nos pensées et nos souvenirs se reportent sans cesse vers Québec, qui a laissé dans nos cœurs une trace ineffaçable.

Nos occupations sont en ce moment fort nombreuses en vue de l'inspection générale que l'amiral doit passer prochainement : et il faut cela pour atténuer la monotonie de l'existence.

Nous sommes ici en retraite comme de vrais moines, et nous vivons presque continuellement à bord, songeant à votre cher Canada.

Rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de toutes les personnes aimables de Québec que je connais, et dites-leur combien à bord des navires français, on reste charmé de l'excellente réception qui nous a été faite.

LES SUCESSEURS DU CARDINAL ANTONELLI

Après la mort du cardinal Antonelli, le cardinal Simeoni, homme simple et droit, se présenta à Pie IX comme un soldat qui vient se mettre aux ordres de son chef. Sa figure souriante plaisait aux diplomates ; mais on ne lui trouvait pas la fine malice de son prédécesseur. Le parti violent de Rome et de l'étranger comprit que le dévouement du cardinal à Pie IX se prêterait facilement à une politique de rèle à outrance, et les influences intransigeantes pesèrent plus que jamais sur le Vatican.

La politique d'Antonelli avait été négative ; pendant le temps qu'il avait été au pouvoir, la principale erreur commise fut de ne pas faire ce qui aurait dû être fait. Les violents n'étaient satisfaits qu'à moitié : avec le cardinal Simeoni, la politique du Saint-Siège, sans cesser d'être négative sur certains points, devint positive dans plusieurs questions importantes ; on ne se contenta pas de ne point faire ce qui pouvait être fait, on essaya à plusieurs reprises de faire ce qui était politiquement impossible. Ce double ordre de fautes explique l'isolement diplomatique du Saint-Siège durant la dernière partie du règne de Pie IX. C'est surtout depuis l'avènement du cardinal Simeoni qu'on put remarquer l'existence de ce courant, dont un Jésuite célèbre a parlé dans un livre, qui a eu l'an dernier, dans toute l'Europe, un si grand retentissement.

* *

L'idée fatale que la révolution italienne n'était qu'une tempête passagère, reprit le dessus. On ne se rendait nullement compte au Vatican de l'état des esprits en Italie. Les conseils des hommes les plus clairvoyants n'étaient pas écoutés.

Une fois, cependant, le cardinal Pecci, qui déplorait cette politique stérile, parvint, non sans peine, à faire prévaloir sa volonté. C'était au moment de la mort de Victor-Emmanuel. Les violents avaient obtenu qu'une circulaire fût adressée à tous les évêques, non-seulement de l'ancien Etat pontifical, mais aussi des autres Etats annexés, pour leur défendre de célébrer dans leurs cathédrales des funérailles solennelles pour le défunt roi.

Cette circulaire aurait eu pour effet de mettre la discorde entre le clergé et les

citoyens dans toutes les villes ; les scènes de désordre n'auraient pas manqué. Les évêques, en recevant cette circulaire, étaient consternés. Le cardinal Pecci qui, en sa qualité de camerlingue, demeurait à Rome, comprit à l'instant la gravité du danger : il se rendit auprès du cardinal Simeoni et avec ce ton imposant et ce langage ferme et digne qu'on remarque dans celui qui est aujourd'hui Léon XIII, il protesta contre cette situation impossible qu'on allait créer à l'épiscopat et au clergé italien. L'attitude du cardinal Pecci fut si résolue que le secrétaire d'Etat dut se résigner à écrire une nouvelle circulaire, révoquant les instructions contenues dans la précédente. Le cardinal Pecci reçut des évêques un grand nombre de lettres de remerciement.

Ce fait, qui n'a jamais été connu du public, révèle les contrastes entre la politique du règne de Pie IX et celle du nouveau Pontificat.

* *

L'élection de Léon XIII ramena au Vatican tous les éléments que la politique suivie jusqu'alors, avait éloignés. Pendant plusieurs jours le cardinal Simeoni crut que le nouveau Pape le confirmerait dans ses fonctions. Léon XIII, en vrai diplomate, ne disait ni oui ni non. Le cardinal Simeoni recevait déjà les compliments de plusieurs membres du corps diplomatique : un d'entre eux (je pourrais le nommer) avait dit à Léon XIII : "Saint-Père, vous êtes assez grand diplomate vous-même ; vous n'avez pas besoin d'un nouveau secrétaire d'Etat ; et, pour l'expédition des affaires, le cardinal Simeoni suffit." C'était fin ; mais le Pape répondit modestement qu'il avait besoin d'un auxiliaire qui fût dévoué à sa politique, et quelques jours après le cardinal Franchi prenait possession de son poste.

* *

Le premier ministre de Léon XIII était un esprit à grandes vues et un caractère conciliant. Il avait été très-frappé par les manifestations de deuil populaire qui avaient accompagné la mort du roi Victor-Emmanuel ; il avait compris que le temps des illusions était passé. Causeur aimable et spirituel, il avait su inspirer une vive sympathie à Léon XIII ; le Pape disait souvent : "Lorsque le cardinal Franchi vient chez moi le matin, nous restons deux heures ensemble, et ces deux heures passent comme le vent." Ces deux esprits étaient bien faits pour se comprendre, et on peut dire qu'ils se complétaient l'un l'autre. Léon XIII est un caractère fin qui se laisse parfois décourager par les intrigues et par les oppositions grossières et brutales. Le cardinal Franchi, lui, connaissait tous les détours de cette cour romaine, à travers laquelle il avait passé, et dont il savait par cœur les habitudes et les tendances. Aussi rien n'échappait au secrétaire d'Etat : et ceux qui avaient commencé à créer des difficultés à l'œuvre de Léon XIII étaient bientôt éloignés du Vatican, grâce au coup d'œil rapide et sûr du cardinal.

On a beaucoup jéré sur sa mort : je ne dirai point mon impression personnelle. Mais il m'est permis de révéler quelques détails recueillis le jour même où le cardinal avait rendu le dernier soupir. La veille du jour où il se mit au lit, le cardinal était très-bien portant. Il se rendit pour une consécration d'évêques à Sainte Marie in Campitelli : après la cérémonie il prit une tasse de chocolat dans une salle du couvent, où un déjeuner assez copieux était préparé depuis le matin. Le soir, il se coucha en se plaignant d'un malaise à l'estomac ; le lendemain, il éprouvait déjà aux intestins d'atroces douleurs. En quarante-huit heures, son corps était devenu livide : aussitôt après sa mort, le cadavre entra en décomposition. Le professeur Baccelli insistait pour l'autopsie. La famille s'y opposa, bien que le Pape lui-même eût appuyé la demande du médecin. On s'attendait à une enquête de la part du procureur du roi ; l'enquête n'a jamais été faite. Mais dans une ville d'eaux où le cardinal se rendait chaque année, le vieux médecin qui avait l'habi-

tude de le soigner, entendant discuter les détails de cette mort, s'écria sans hésiter : "Cette mort n'est pas naturelle."

Récemment encore le procureur du roi reçut une lettre anonyme dans laquelle il était dit que, si l'exhumation était faite, aujourd'hui encore on trouverait les traces des causes violentes qui ont produit cette mort. Etrange coïncidence ! Dans une de ces conversations parlementaires dans lesquelles M. de Bismarck lance parfois des idées qui sont ensuite répétées à dessein dans le public, le grand chancelier disait, il y a environ deux mois, qu'il ne croyait pas à la mort naturelle du cardinal Franchi, et il déplorait cette perte avec beaucoup de chaleur.

La version la plus accréditée, c'est que le cardinal a succombé aux haines des sectes révolutionnaires qui voyaient dans ce grand ministre un danger pour leur œuvre. C'est pourquoi, lorsqu'on pense à cette triste fin, le cœur se serre à l'idée des menaces qui entourent Celui dont le cardinal Franchi n'était que l'auxiliaire et le confident.

* *

Le cardinal Nina avait passé sa vie dans les congrégations romaines. Agé de soixante dix-huit ans, il n'avait aucun goût pour la politique, et, lorsqu'il causait par hasard des questions du jour, c'était, le plus souvent, pour désapprouver les violences de quelques journaux catholiques, qui, à son avis, compromettent gravement les intérêts de l'Eglise.

Pie IX aurait voulu introduire depuis longtemps cet élément précieux dans le Sacré-Collège. Antonelli s'y était toujours opposé, et ce ne fut qu'après la mort du cardinal que Mgr Nina put recevoir la pourpre.

Devenu prince de l'Eglise, il continua à vivre dans le travail et la retraite. Lorsque le cardinal Franchi mourut, il fut tout étonné d'apprendre que le pape pensait à lui pour remplacer l'illustre défunt. Sa résistance fut grande d'abord : cette nomination allait compromettre tout le repos de sa vieillesse ; il se voyait obligé d'entrer, à soixante-dix ans, dans une vie nouvelle, pour traiter et résoudre des questions qui lui étaient à peu près inconnues. Le pape fut inébranlable ; en effet, dans tout le Sacré-Collège (si on excepte les cardinaux de Luca, di Pietro et Ferrieri qui avaient des raisons encore plus graves pour décliner les offres du pape), il n'y avait pas un seul homme qui pût répondre aussi bien que le cardinal Nina aux vues de Léon XIII. Le nouveau secrétaire d'Etat se mit patiemment à l'œuvre.

Le premier ministre de Léon XIII est aujourd'hui très-consideré dans le corps diplomatique ; les représentants des puissances savent que le cardinal est favorable à une politique de conciliation. Toujours prêt à appuyer auprès du pape les demandes des gouvernements, lorsque ces demandes n'ont rien de contraire aux droits et aux intérêts de l'Eglise, il sait fort habilement écarter avec douceur les prétentions non justifiées. Sur le désir du gouvernement belge, le cardinal Nina, par l'entremise du nonce de Bruxelles, a fait parvenir à une fraction des catholiques belges, des conseils de modération ; sur le désir du gouvernement allemand, et pour faciliter les négociations avec Berlin, le Saint-Siège, il y a quelques mois, a séparé sa responsabilité de celle du parti du centre, et a proclamé le principe que la Cour de Rome n'est solidaire d'aucun parti politique dans aucun pays.

Et, en ce qui regarde la France, le cardinal Nina a consenti, sur l'initiative fort habile et fort opportune du marquis de Gabriac, à appuyer la demande de création d'un septième cardinal français. Les radicaux ne comprennent pas sans doute l'importance de ce fait : mais la nécessité de maintenir et d'accroître l'influence de la France dans le Sacré-Collège et dans les futurs conclave ne sauraient échapper aux esprits sérieux au-delà des Alpes. C'est pourquoi le marquis de Gabriac a rendu un service signalé au gouvernement de son pays.

* *

Un écrivain, qui avait prédit l'élection

de Léon XIII, fut un jour interrogé par le pape sur l'impression produite au dehors par l'encyclique parue dans les premiers jours du nouveau régime. "Si votre Sainteté me permet de lui parler franchement, je lui dirai que ce document est précisément la contrepartie de tous les documents semblables émanés par Pie IX." Le pape fit un mouvement en arrière : "Expliquez-moi votre pensée," dit-il en fixant sur son interlocuteur un regard profond.

"C'est bien simple, Saint-Père, reprit ce dernier. Pie IX, qui avait été dépouillé de tout, invoquait sans cesse les secours des puissances pour recouvrer ce qu'il avait perdu. Votre Sainteté, au contraire, se place vis-à-vis des gouvernements dans une attitude de protection. Ces secours que Pie IX demandait, Votre Sainteté les offre, et Elle invite les puissants Etats à accepter l'alliance du Saint-Siège." Le pape leva les yeux au ciel : "Dieu veuille, s'écria-t-il, qu'on puisse comprendre ma pensée comme vous l'avez comprise !"

* *

Le pape et le cardinal Nina comprennent admirablement l'esprit de notre temps. Ils n'attendent point dans une résignation stérile et dans une attitude inflexible que la société moderne revienne à Dieu ; ils s'en vont au devant d'elle ; ils la suivent dans les sentiers tortueux où elle s'est engagée, et c'est par le langage de la raison et non de la violence qu'ils s'efforcent de ramener les peuples à la foi.

L'anathème n'a pas de prise sur l'incrédulité, et l'Eglise, qui est bonne mère, n'emploie le châtiment que comme moyen de conversion.

A Rome même, une ville nouvelle surgit sur la colline de l'Esquilin ; le centre de la ville éternelle se déplace et s'éloigne de plus en plus du Vatican : c'est l'image de la société moderne qui s'éloigne de l'Eglise et qui cherche le bonheur en marchant vers des horizons nouveaux.

Le pape et le cardinal Nina sont unis dans la même pensée : à la vue de tant d'âmes sincères, tourmentées par le doute et le désespoir, ils comprennent que la société moderne ne peut revenir à Dieu que par la voie de la science et de la charité.

C'est un beau spectacle que celui des deux vieillards qui consacrent les dernières années de leur vie au salut de la société.

L'INNOMINATO.

AVIS

Les frères DUPUIS, marchands, No. 605, rue Ste-Catherine, donnent, dans une circulaire maintenant en distribution, le démenti le plus formel à ceux qui essaient de mettre en doute les agences qu'ils ont obtenues des maisons européennes, Londrill, Wulf & Co., Bradford, Angleterre, et Béchard, Duluy & Cie., Lyon, France, pour la vente de leurs produits et tissus de deuil.

Ils profitent de l'occasion pour annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'ils viennent de recevoir de ces manufactures une consignment de ces superbes tissus si rares sur les marchés canadiens.

Rien n'égale la beauté, le lustre, le fini et la couleur inaltérable de ces marchandises.

Une autre spécialité de la maison DUPUIS FRERES, ce sont les tweeds dont la grande variété et la qualité ne laissent rien à désirer. Que l'on n'oublie pas que, quelles que soient la beauté, la grandeur et la qualité des marchandises en général chez DUPUIS FRERES, elles se vendent à bien meilleur marché qu'ailleurs. La raison en a été cent fois donnée. Une visite vous convaincra de ces faits.

DUPUIS FRERES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

Les facilités offertes aux habitants des campagnes par les nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur de visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'augmenter sensiblement les affaires. Dans le but de profiter de cet accroissement de commerce, MM. Narcisse Beaudry et frère, les Bijoutiers bien connus, dont le magasin est situé au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, viennent d'importer et de confectionner un choix extra de MONTRES en or et en argent, BIJOUX de toute description, qu'ils offrent, à cause de la dureté des temps, en détail au prix du gros. Spécialité de dorure et argenture ; ils fabriquent et réparent les ornements d'églises.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.